

Après HVE et ISO 14 001

Pour Tariquet, le vin durable passe par la RSE, et l'ISO 26 000

Mardi 13 août 2019 par Alexandre Abellan



« L'ISO 26 000 va nous permettre de formaliser nos démarches d'amélioration » estime Rémy Grassa, reconnaissant que « cela va consommer beaucoup de temps, ce sont des investissements humains et techniques ». - crédit photo : Domaine du Tariquet

Le domaine des Côtes de Gascogne se donne l'objectif de se conformer à une nouvelle démarche environnementale, sous forme d'évaluation de sa Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Exploitant 1 125 hectares de vigne dans le Gers, le domaine Tariquet n'affiche pas de logo mais un texte sur la contre-étiquette de ses 9 millions de cols en IGP Côtes de Gascogne pour résumer ses pratiques durables : « *soucieux de l'environnement, nous sommes certifiés ISO 14 001 depuis 2018 et Haute Valeur Environnementale depuis 2016* » résume Ithier Bouchard, le directeur commercial de Tariquet.

« *La HVE a été une bonne étape avec son audit externe, mais la certification est trop orientée vignoble. L'ISO 14 001 permet de mesurer des indicateurs allant de la parcelle de vigne à l'expédition de vin, notamment sur les enjeux d'utilisation de l'eau et de calcul de l'empreinte carbone* » explique Rémy Grassa, le directeur général de Tariquet.

"Outil de gouvernance"

Pour aller plus loin dans sa démarche agroécologique, le producteur gersois va être évalué dans le cadre la norme ISO 26 000 sur sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). « *Il ne s'agit pas d'obtenir une certification, mais de réaliser une évaluation de l'approche globale. Ce sera notre outil de gouvernance pour orienter nos améliorations* » souligne Rémy Grassa, qui espère de bons résultats, lors de l'audit qui aura lieu entre fin 2020 et début 2021.